

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



21014192



25 JAN. 2021

Greffe

N° d'entreprise : **0896 968 205**

Nom

(en entier) : **HABOMA**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue des Mayeurs, 31 à 4280 Hannut**

Objet de l'acte : Changement du siège social

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 01 décembre 2020.

L'ensemble du capital étant représenté, l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer sur les points suivants :

Ordre du jour

1. Changement du siège social.

Résolutions

1. Le siège social de la SRL HABOMA est transféré rue de Landen 154, 4280 Hannut.

Le point à l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.

Fait à Hannut, le 01 décembre 2020.

SA CICERONE,

Représentée par Mr Marc PONNET

PONNET Marc

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/02/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).